

Datum: 29.05.2013

**LE COURRIER**  
L'ESSENTIEL. AUTREMENT.



Genève

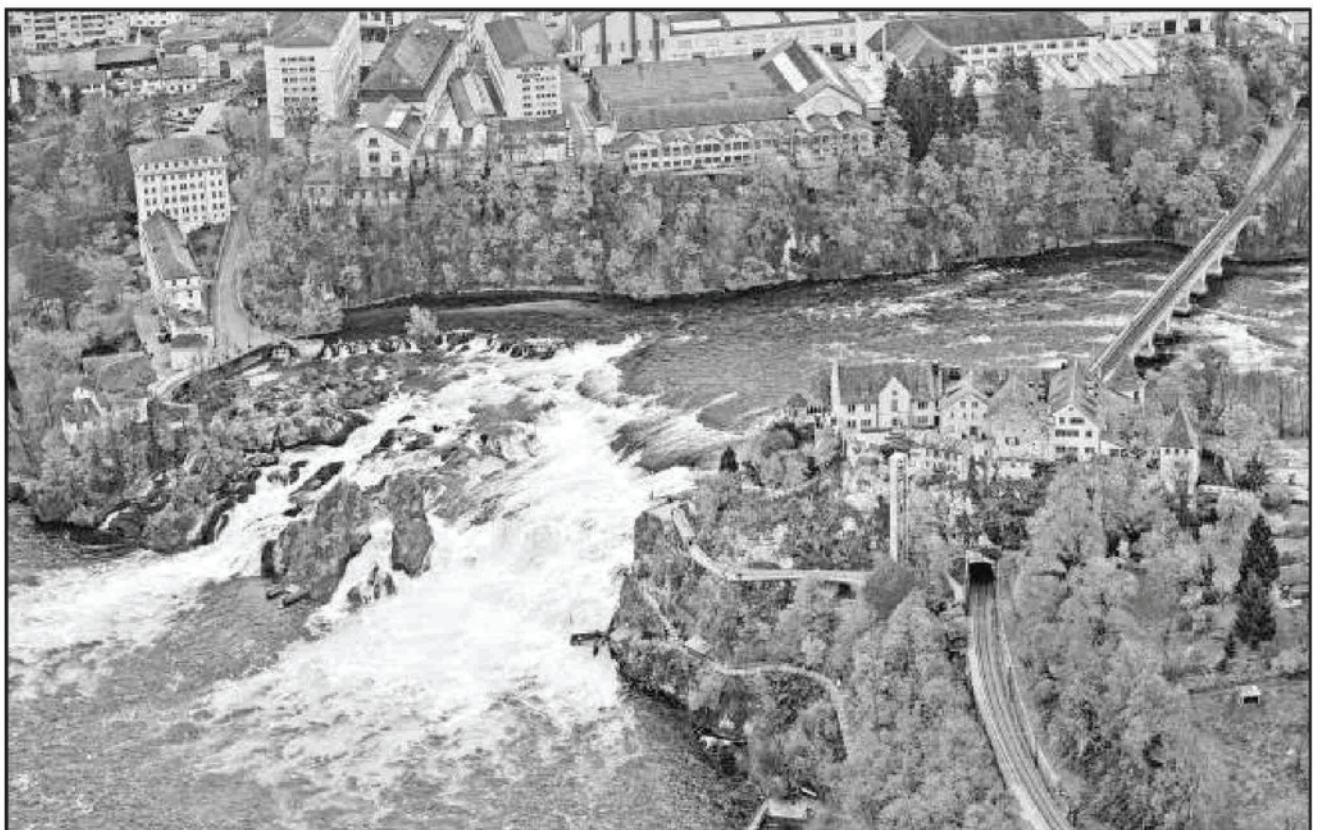
Le Courrier  
1211 Genève 8  
022/ 809 55 66  
www.lecourrier.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 7'791  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 605.19  
Abo-Nr.: 1092521  
Seite: 7  
Fläche: 58'247 mm<sup>2</sup>

# Mobilisation pour le patrimoine

**ÉNERGIE** • *Le solaire et l'éolien ne doivent pas prendre le pas sur la protection des monuments et sites historiques. Les défenseurs du patrimoine envisagent un référendum.*



Même les chutes du Rhin n'échappent pas à l'appétit des promoteurs. KEYSTONE



Genève

Le Courier  
1211 Genève 8  
022/ 809 55 66  
www.lecourrier.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 7'791  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 605.19  
Abo-Nr.: 1092521  
Seite: 7  
Fläche: 58'247 mm<sup>2</sup>

**BERTRAND FISCHER**

Le Mont-Vully, la cité romaine d'Avenches ou le Creux-du-Van sont des éléments du patrimoine qui méritent protection. Ils ne doivent pas être «sacrifiés à la légère à d'autres intérêts supposés supérieurs» comme la nouvelle politique énergétique de la Confédération. C'est le message lancé hier par quatre organisations réunies en une nouvelle Alliance Patrimoine, qui est prête à lancer un référendum pour empêcher l'installation d'éoliennes et de panneaux solaires sur des sites protégés.

Les quatre associations partenaires comptent en tout 92000 membres, indique Peter Andrew Schwarz, président d'Archéologie Suisse. La stratégie énergétique du Conseil fédéral leur fait craindre un développement «coûte que coûte» des énergies renouvelables, «sans le moindre égard pour les intérêts de la protection de la nature et du patrimoine», fait valoir Cordula Kessler, qui dirige le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE).

**Garde-fou affaibli**

Cette méfiance est suscitée par l'initiative parlementaire du conseiller aux Etats Joachim Eder (plr/ZG), qui demande une révision de la loi de manière à ce que les objets protégés puissent être transformés si des intérêts

publics le justifient. Aujourd'hui, cela n'est possible «que si des intérêts nationaux équivalents ou supérieurs l'exigent», rappelle le secrétaire général de Patrimoine Suisse, Adrian Schmid.

La différence? Si l'initiative était adoptée, les expertises élaborées par la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage (CFNP) perdraient une grande partie de leur portée, selon M. Schmid. «Jusqu'à maintenant, les installations solaires font l'objet de permis de construire. Il est question d'abolir cette obligation», précise Nicole Bauermeister, directrice de la Société d'histoire de l'art en Suisse.

Joachim Eder se défend de vouloir porter atteinte à la protection du patrimoine. «Ce doit être l'affaire des cantons et non de la CFNP. Il n'est plus acceptable qu'une commission non légitimée par le peuple continue à avoir un tel poids», argumente le sénateur zougais. Les commissions des deux Chambres ont déjà donné suite à son initiative. Si celle-ci est acceptée par le plénum, Alliance Patrimoine prévoit d'en référer au peuple.

Adrian Schmid est persuadé qu'un référendum «rencontrerait une large approbation auprès des votants». Il en veut pour preuve

l'acceptation très large de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) en mars et celle de l'initiative Weber sur les résidences secondaires en 2012. Sur le fond, Alliance Patrimoine soutient le tournant énergétique, précise-t-il. Pour autant, il n'est pas question de «couvrir de capteurs solaires les toits des bâtiments protégés».

**«Attitudes dogmatiques»**

«Notre but n'est pas d'installer des panneaux sur le château de Chillon», lui oppose le président de Swissolar, Roger Nordmann, interrogé au terme d'un colloque organisé hier à Lucerne par l'association des professionnels de l'énergie solaire. A l'horizon 2035, Swissolar se fixe pour objectif que 10% de la chaleur utilisée en Suisse provienne de l'énergie solaire (seulement 6% dans le cadre de la stratégie 2050 défendue par Doris Leuthard).

En commission, Roger Nordmann a voté contre l'initiative Eder, «une astuce qui, en affaiblissant l'organe de surveillance, permet de violer allègrement la loi». Mais le conseiller national vaudois se méfie tout autant d'une défense forcée du patrimoine. «On a parfois affaire à des attitudes très dogmatiques de la part des autorités de protection.» I

Datum: 29.05.2013



Genève

Le Courrier  
1211 Genève 8  
022/ 809 55 66  
www.lecourrier.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 7'791  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 605.19  
Abo-Nr.: 1092521  
Seite: 7  
Fläche: 58'247 mm<sup>2</sup>

## SANCTUAIRES À PRÉSERVER

Selon Alliance Patrimoine, il existe en Suisse 1,5 million de bâtiments où l'on pourrait installer des panneaux solaires sans nuire au patrimoine. «Pourquoi n'y en a-t-il pas sur le nouveau stade de football de Lucerne?», s'interroge Adrian Schmid.

S'agissant des éoliennes, Nicole Bauermeister n'en veut pas «sur chaque repli de terrain». La Neuchâteloise dénonce les cas de projets menés au Creux-du-Van ou, en France, au Mont-Saint-Michel, «qui sont tous deux des sites classés».

Même les chutes du Rhin n'échappent pas à l'appétit des promoteurs. En 1817, il était question d'éliminer l'obstacle pour rendre le fleuve navigable. Il y a peu, raconte Adrian Schmid, il s'agissait de construire une nouvelle centrale hydro-électrique diminuant le volume d'eau passant par les chutes. «Ce projet a déclenché un large mouvement d'indignation.» BF